

**Projet de compte-rendu
Conseil d'Administration de la Fédération des Réseaux du Parvis
Samedi 5 juin 2021 (par zoom)**

Associations représentées

1. Point 1 Rouen
2. CEL 42
3. Coordination Jonas Alsace
4. Collectif des Amis de Parvis
5. CSF 95
6. Croire en Liberté Angoulême
7. Chrétiens aujourd'hui Orléans
8. Jonas Vosges
9. NSAE
10. Association culturelle de Boquen
11. FHEDLES
12. ECCO
13. JEC
14. Partenaria 77
15. CSF61 (procuration à ECCO)
16. CCC
17. CELY
18. CELEM
19. CEDEC
20. ACML

+ les membres du bureau et des membres du groupe de travail sur l'avenir de Parvis

En introduction, Dominique Lerch propose une méditation illustrée autour de Luc 4, 16-24. *Voir en annexe les éléments de cette méditation notés par Christiane Bascou.*

Présentation du document de travail du groupe « Avenir de Parvis »

Xavier Renard fait une présentation générale du document, qui a été envoyé avec l'invitation au CA.

Jean-François Rolin commente la partie descriptive de la Fédération actuellement. Outre la perception plus précise de notre ancrage local en France, cela nous permet de prendre conscience des nombreuses organisations (groupes, institutions, mouvements, etc.) avec lesquels il y a des contacts. Dans les Réseaux du Parvis, nous avons la possibilité de parler avec beaucoup de monde.

Jean-Noël Thomas reprend le contenu du document concernant la gouvernance de la Fédération. Il s'agit de faire vivre la diversité, en n'occultant pas le problème de notre vieillissement et du peu de vitalité de certains groupes. Le groupe propose d'organiser la décentralisation autour de deux axes : la vitalité du Réseau autour d'axes thématiques (ce qu'on peut travailler ensemble) et les tâches plus techniques (mettre du liant, communication interne/externe, information). L'AG aura à identifier les axes thématiques pour l'année suivante. La coordination souple sera assurée par le CA (représentants des associations), chargé de l'ouverture et des questions institutionnelles et le « bureau » des thématiques, petite équipe composée des responsables de groupes thématiques.

Questions et réponses, remarques et débat

Il est important que les représentants au CA soient élus par leur association, pour les responsabiliser vraiment. L'engagement est nécessaire à la continuité. Mais chaque association doit garder son indépendance. → On pourrait en parler et les désigner à l'AG.

Le lien entre les deux pôles (animation des thématiques et secrétariat par fonctions) est présenté sur le schéma par une flèche qui a une grande importance, ça devrait être plutôt un « tourbillon » à construire entre les deux pôles.

Les projets transversaux présentés p. 9 sont à concrétiser → que chaque association se positionne sur une de ces thématiques. Chaque année, un groupe d'associations peut se former pour travailler un thème précis.

L'OCL et la question de la laïcité concernent aussi bien les thèmes « transformations sociales » que « refondation de l'Église ».

Attention à ne pas se « momifier » en se classant dans une thématique, chaque association a plusieurs centres d'intérêt, en fonction aussi de l'actualité. Une association peut s'inscrire dans la durée sur un thème tout en vivant dans l'actualité.

Chaque association peut s'inscrire dans une ou plusieurs thématiques, à préciser comme majeures ou mineures selon ses centres d'intérêt et de compétences.

L'important est de mieux diffuser entre les associations, et aussi d'assumer la diversité et même les divergences entre nous.

Il faut absolument penser à l'ouverture vers d'autres instances, compte tenu du vieillissement des membres de Parvis.

Le projet de gouvernance décentralisée est-il réalisable ?

Il faut donner plus d'importance à l'ouverture, qui peut se décliner selon 3 gradations (cf. le texte de Philippe Camberlein).

Avant de mettre en œuvre cette ouverture (AG 2022), il faut baliser le chemin pour être en état de répondre (AG2021).

« La maison Parvis n'est pas à vendre ». L'ouverture à d'autres instances ne doit pas conduire à l'extinction de la Fédération.

Initier la venue d'autres associations à l'AG 2021 permettrait d'éclairer les choix des participants par des regards extérieurs.

A l'AG 2021 il faut avoir un débat et tracer une feuille de route pour l'ouverture.

Marie-Anne et Georges mettent en débat un texte qui, après débat et amendements par le CA, est voté à l'unanimité moins 2 abstentions.

Orientations de l'AG 2021

Réfléchir à la réalité actuelle de la Fédération et prendre toutes les décisions nécessaires, y compris statutaires, pour un mode de fonctionnement actualisé et ouvert est une tâche qui mobilisera toutes nos énergies. La richesse du rapport du groupe de travail nous y aidera grandement.

L'AG aura donc à réfléchir et à décider sur :

- ***un mode de fonctionnement permettant l'animation et la vitalité du Réseau des Parvis***
- ***les finalités et les objectifs d'une possible ouverture et d'un travail en commun avec des groupes et associations proches.***

Il faudra que des éléments du débat de l'AG soient envoyés dès que possible en septembre pour que les associations aient la possibilité d'en débattre en interne.

Chemin synodal

Débat

Il s'agit de soutenir la démarche des catholiques allemands. On peut faire quelque chose en commun avec la CCBF. Il faut aller au-delà du texte de soutien envoyé par Georges.

Le synode initié par le Vatican risque d'être une façon de contrer le chemin synodal allemand.

On pourrait faire intervenir un-e représentant-e du chemin synodal lors de l'AG, ça rentre dans le thème de la table ronde.

Avec d'autres groupes, pouvons-nous être acteurs d'un autre chemin synodal ?

Il faudrait déjà travailler ce thème en amont de l'AG.

Il sera très utile de faire appel aux personnes qui ont une « double appartenance », aux Réseaux du Parvis et à la CCBF notamment et de les inviter à participer au groupe de travail piloté par Christiane et Lucienne (cf. ci-dessous)

On se doit de faire quelque chose, même si WAC I n'est pas entièrement d'accord avec le chemin synodal.

Décision

Le bureau de Parvis doit s'investir dans ce projet. Christiane Bascou est prête à travailler sur ce dossier avec NSAE au nom du bureau de Parvis. Georges veut bien s'y associer à titre individuel et en tant que germanophone. Jonas Alsace va être sollicité aussi en raison de sa proximité géographique. On peut lancer un appel à d'autres associations.

Une première rencontre du groupe « chemin synodal » ainsi constitué est prévue par zoom le mercredi 7 juillet à 9h.

Calendrier et modalités de réunions

Date du prochain CA : samedi 18 septembre, si possible en présentiel. Comme la salle du 68 rue de Babylone ne peut pas permettre la distanciation qui sera peut-être encore nécessaire, on envisage de chercher une autre salle à Paris. Kiara, de la JEC, propose d'explorer pour nous les possibilités de salle. De toute façon, même si nous sommes contraints à une réunion par zoom, elle se déroulera **sur une journée entière**.

Réunion du **bureau par zoom le mardi 7 septembre à 9h**.

La date de l'AG est confirmée : 26 - 28 novembre à St Chamond. Madeleine Thomas et le groupe de St Etienne vont reprendre les contacts. Les inscriptions seront possibles mi-septembre, après la réunion du bureau.

Planning de l'AG

Il est important de donner la parole aux associations, d'échanger des nouvelles. Cela pourrait se faire de manière ludique (on a des idées) lors de la soirée du vendredi, après le vote des différents rapports.

On affinera le planning élaboré au CA de janvier, en sachant que, comme toujours, ce sera serré ! Il faut notamment déterminer les modalités de travail sur l'avenir de Parvis (plénières, ateliers, etc.).

Si des groupes ne peuvent pas être présents, il faudrait leur demander de formuler des sujets sur lesquels ils pensent que la fédération doit se positionner.

Le thème de l'AG sera annoncé dans la revue de septembre et reste celui qui a été décidé en janvier : « **La fraternité associative, réponse aux violences des pouvoirs** ».

Commission Européenne – International

Didier Vanhoutte a envoyé un message alertant les membres du CA sur les difficultés à mettre en œuvre les relations avec la Commission Européenne décidées par l'AG 2018. Le groupe de volontaires n'a pas vraiment fonctionné, les liens ont été entretenus par Didier tout seul, or il a décidé d'arrêter et ne trouve personne pour prendre le relais.

Dans ces circonstances, faut-il continuer et redemander l'accréditation auprès de la Commission Européenne ? Danielle Jarry demandera l'avis d'Alain Vivien à la prochaine réunion de Partenia 77. Ce serait dommage de ne pas faire entendre une autre voix que celle des Eglises officielles, mais il est vrai

que le fonctionnement est très compliqué : les mails envoyés par la CE sont foisonnants et peu clairs, on n'a pas le choix des sujets sur lesquels on est consultés. On a donc une efficacité limitée.

Sur ce point, ***une décision sera prise au CA de septembre.***

Quoi qu'il en soit, le CA salue le travail de Didier et le remercie chaleureusement.

Jean-Pierre Schmitz lui aussi est seul pour gérer les autres relations internationales de Parvis et constate qu'il se passe pourtant bien des choses intéressantes hors de nos frontières. Mais si ce que fait Parvis intéresse à l'étranger, l'étranger apparemment n'intéresse pas Parvis.

ENRE (Réseau européen Eglises et Libertés) s'est réuni le 22 mai et travaille toujours dans le cadre de la Conférence des OING au Conseil de l'Europe. Il soutient notamment les actions en faveur des migrants.

WAC I continue à travailler aux réformes de l'Eglise. Les 25 ans de WAC I seront fêtés en novembre à Rome, la rencontre est ouverte !

Jean-Pierre participera aussi en août à une rencontre internationale interreligieuse pilotée à partir du Kenya. Cf. le document de présentation dont une traduction est publiée dans la dernière revue, n°104-105 page 29.

Pour engager des membres de Parvis à participer à des actions internationales, il faudrait peut-être proposer des engagements plus souples, plus ponctuels autour d'un projet précis. Les propositions du groupe de travail vont d'ailleurs dans ce sens.

Il faut aussi partir de ce que vivent les associations de Parvis en termes de contacts à l'international. Le 4^{ème} groupe thématique pourrait fédérer ces associations.

Les autres points à l'ordre du jour n'ont pas été traités faute de temps et compte tenu de l'urgence de prendre des décisions pour l'AG.

Annexe

Méditation proposée par Dominique Lerch (Luc 4, 16-24)

Quelques réflexions comme grilles de lecture de ce texte, fondamental pour Marcel Légaut :

- A la synagogue un jour de sabbat à Nazareth, parmi les 10 présents (minimum), un laïc, comme chaque semaine, se lève et va lire un texte.
Ce laïc, c'est Jésus. On lui tend un passage d'Isaïe, mais il ne lit pas ce qu'on lui a proposé, il déplie le rouleau, cherche, et non seulement choisit un passage, mais le tronque, donc le réinterprète, supprimant le verset sur la "vengeance de Dieu": un Dieu sans vengeance... tout un programme!
- Tous écoutent avec bienveillance ce laïc lire, et même commenter: la parole peut ainsi être distribuée aux autres, un autre commentaire, une vérité actualisée émerger. Pratiques juives ouvertes, du temps de Jésus, à comparer avec la parole confisquée aux laïcs après 20 siècles de christianisme !
- Ce jour là, à Nazareth, Il a fallu le déclic de cette lecture pour que Jésus prenne conscience d'une mission possible. Il a hésité (grand silence à la fin de sa lecture) et puis l'a endossée, s'est reconnu comme Prophète d'une lignée toujours ouverte, et s'est engagé lucidement, malgré la colère meurtrière que ses dernières paroles ont déclenchée ce jour là.
A ce moment là, Jean Baptiste venait d'être assassiné, augurant d'une destinée similaire pour lui; pas besoin d'être prophète pour s'en douter !
- Qu'il est loin des représentations fixes, du "mur d'images" pieuses (Jésus omniscient descendu du ciel qui sait sa mission de naissance, le "petit Jésus" qui porte déjà sa croix, l'agneau sacrifié et expiatoire, le servant sacré qui distribue les hosties à la Cène), cet homme qui hésite, qui prend un jour une décision qui va changer toute sa vie, fait ses choix sur le type d'action (" porter la bonne nouvelle aux pauvres, aux prisonniers la délivrance, aux aveugles la vue, la liberté aux opprimés"), le modus operandi (non violence et refus de la vengeance) et en assume les risques et l'issue.